



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 2 juin 2016

3^{EMES} ASSISES NATIONALES DES ENERGIES MARINES RENOUVELABLES : LA FILIERE EN PLEIN DEPLOIEMENT

Plus de 300 participants ont assisté le 31 mai, aux 3^{èmes} assises nationales des énergies renouvelables organisées par le SER, dans le cadre du Salon Seanergy à Biarritz.

Ces assises, qui se déroulent tous les ans, depuis trois ans, dans une région littorale, constituent des jalons qui permettent de mesurer la progression du développement des énergies marines renouvelables et de confronter les visions des différents acteurs du secteur : industrie, Recherche et Développement, pays, société civile et usagers de la mer, régions et pouvoirs publics.

Lors de cette dernière édition, le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer a rappelé que « *le développement des énergies marines renouvelables, y compris bien sûr l'éolien posé et flottant, fait partie des axes prioritaires de développement des énergies renouvelables* ».

« *Cette priorité s'est traduite par l'inscription des objectifs à l'horizon 2018 et 2023 dans l'arrêté d'avril 2016 (en 2023, 3 000 MW d'éolien posé installés, jusqu'à 6 000 attribués, 100 MW installés pour les énergies marine, jusqu'à 2 000 attribués), un nouvel appel d'offres éolien posé, à ce jour sur la zone de Dunkerque, avec la mise en place d'une nouvelle procédure de mise en concurrence, dite dialogue concurrentiel* », qui devrait réduire les coûts, simplifier les procédures et accélérer la réalisation des projets. Cette nouvelle procédure permettra de réaliser des études en amont de la désignation du candidat, en particulier les études de dérisquage. Elle prendra également en compte la planification de l'espace et la participation effective du public : « *Loin d'ouvrir une nouvelle querelle des anciens et des modernes, il s'agit de démontrer que le développement des EMR est conciliable avec les usages actuels de la mer, tels que la pêche* ».

Le Ministère a également rappelé le soutien public à l'innovation avec, en particulier, l'appel à projets des fermes pilotes éoliennes flottantes (10 projets remis sont en cours d'instruction), l'appel à projet « fermes pilotes hydroliennes », en cours de développement.

Jean-Louis BAL, faisant la synthèse des échanges, a observé que la stratégie de déploiement avance pas à pas, que la structuration de ces filières se consolide, même s'il reste beaucoup à faire. Il s'est félicité de la nomination de Catherine CHABAUD, délégué ministérielle à la mer et au littoral, qui a exposé sa mission et la vision qu'elle en a, de l'engagement de RTE dont le Président, François BROTTE, a rappelé que RTE est prêt pour le raccordement des énergies marines.

Revenant sur la question de la baisse des coûts, le Président du SER a rappelé le paramètre essentiel que constituent les volumes des appels d'offres, la nécessaire réduction des procédures pour accélérer le développement des projets et l'importance de l'innovation, saluant l'implication financière de l'ADEME sur ce sujet.

Concernant le développement industriel, il a rappelé le succès du programme Windustry France que l'Etat a confié au SER, qui favorise le développement d'entreprises sous-traitantes des filières éolienne et EMR, pour la plupart TPE et ETI, et facilite l'insertion des PME dans les grands projets éoliens offshore.

Il a fait le point sur les avancées constatées depuis un an - 1^{ère} hydrolienne connectée au réseau, deux autres très bientôt – et souligné l'importance d'aller plus vite pour rester dans le peloton de tête des acteurs mondiaux.

Enfin, Jean-Louis BAL a rappelé l'ensemble des financements disponibles et les différents outils mis à disposition par l'Etat pour aider les entreprises à gagner l'international.

Plus d'informations sur le site de l'événement : www.assises-nationales-emr.fr

Contact presse : Françoise JOUET, (francoise.jouet@enr.fr) - 01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47

Le Syndicat des énergies renouvelables regroupe 380 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 75 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (**FBE**), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (**SOLER**), solaire thermique et thermodynamique.

Pour suivre le SER : www.enr.fr - **Twitter** : @ser_enr - **LinkedIn** : Syndicat des énergies renouvelables

A propos de Seanergy : <http://www.seanergy-convention.com/>